

19 mars 2015

Présents (16): Peter Van Landeghem (PVL), Tina Kohl (TK), Pascal Lombardi (PL), Patrick Van Overschelde (PVO), Hendrik De Clerck (HDC), Kris Slabbaert (KS), Hervé Welter (HW) François-Michel Huwart (FMH), Pierre Fonteyne (PF), Philippe Grumbers (PG), Kristina Vindevogel (KV), Annemie Van Boxstael (AVB), Ronald Vanswijghoven (RV), Steven Vermeire (SV), Dieter Dias (DD) Caroline Raeymaekersstraat (ARC);

Excusé (1): Quentin Vandevyvere (QVDV)

1. Assemblée générale 06/06/2015 - traduction

Nous avons poursuivi à propos des conférenciers invités à l'AG, et il a été décidé unanimement d'envoyer une invitation officielle aux membres des commissions de nomination.

L'objectif de la présentation n'est en aucun cas d'accomplir une correction des premiers examens pour candidats-huissiers de justice judiciaire, mais d'en apporter un aperçu plus général.

2. Les stagiaires peuvent-ils être admis en tant que membre effectif de l'ANCSHJ?

Oui, c'est prévu dans les statuts.

3. Évolution des places vacantes

Les commissions d'examen réunies ont des difficultés quant à l'organisation pratique de la mise en œuvre de l'évaluation des postulants, compte tenu de leur grand nombre (et aussi par rapport aux postulations dans différents arrondissements).

Probablement qu'aucune place vacante ne sera publiée en 2015.

SAM / TES aussi y travaillerait pour trouver une solution.

4. Discussion quant au règlement sur les comptes-tiers

Aucun des membres présents n'est d'accord avec le principe énoncé à l'Art. 53 du projet de règlement relatif à la compensation entre les actifs (fonds de tiers) et passifs (impayés).

5. Réaction de la Chambre Nationale à propos du jugement Adamczyk

Il n'y a pas encore à ce jour de réponse ni de prise de position communiquée par la Chambre Nationale.

6. Cotisations Chambre Nationale

FMH propose que l'assurance responsabilité professionnelle soit liée à la fonction d'huissier de justice exercée (que ce soit par le titulaire ou par un suppléant), plutôt qu'au nom du titulaire, de sorte qu'un candidat-huissier de justice en suppléance sera toujours couvert.

Il est possible de payer la cotisation annuelle de la Chambre Nationale de façon échelonnée.

7. Carte professionnelle d'identification

Pour les candidats-huissiers une carte professionnelle d'identification est en cours de fabrication, similaire à celle des titulaires.

Elle sera disponible via la Chambre Nationale.

8. Sponsoring ANCSHJ

Des sponsors pour 4.750,00 €(en ordre utile) Checkpoint, Belfius, Rombaut, Lexicon et Caisse de prévoyance).

9. Site Web

Le site évolue très bien, grâce à KV.

10. Lectures recommandées

Plan Justice du Ministre de la Justice Koen Geens

Votre rapporteur, Caroline Raeymaekers.

Traduction : Philippe Grumbers et François-Michel Huwart